



## **Procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 26 juin 2021.**

L'an deux mille vingt et un, le 26 juin à 18 h, les membres de l'association "Les amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 9 juin 2021.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente et le secrétariat est assuré par Yvon Le Mouhaër, secrétaire-webmestre de l'association.

### **Ordre du jour :**

- rapport d'activité et rapport financier
- rapport moral
- renouvellement du conseil d'administration
- débat sur les questions d'actualité.

\*

\*       \*

La présidente remercie M. Eveno, maire de Baden, de sa présence.

### **1- Rapport d'activité.**

Cette année, le Covid a bouleversé nos projets et jusqu'à notre façon de vivre. Nous n'avons pas tenu plusieurs de nos engagements et des projets ont été mis en sommeil. Ils ne sont pas tous réveillés... Mais, depuis la dernière AG (en février 2020), nous sommes quand même parvenus à tenir 5 réunions du conseil d'administration, à vous adresser 4 lettres d'info et à suivre les dossiers les plus importants.

#### **11- Ainsi :**

- 2020 était l'année des **élections municipales** et nous avons élaboré un questionnaire adressé aux diverses listes de candidats aux élections municipales, dont nous avons rencontré chacun des représentants, et synthétisé, avec leur accord, les positions respectives sur les questions qui intéressent l'association, positions que nous avons fait connaître aux adhérents. C'était juste avant le premier confinement...

- Nous avons suivi la procédure de **révision du PLU de la commune**. Nous avons fait connaître au commissaire enquêteur notre opposition à la création d'un parking supplémentaire sur un terrain agricole (réserve n° 20) pour desservir la base nautique. Celui-ci a donné un avis défavorable sur ce point (notamment) et la commune s'était engagée à ne pas poursuivre le projet, ce dont nous nous félicitons. En contrepartie, le parking en haut de la prairie de Toulindac a été redessiné de manière à accroître le nombre de places pour les usagers de la plage et de la base nautique. C'était une suggestion de l'association et nous remercions Monsieur le maire d'avoir fait le nécessaire.

- Nous avons participé à l'enquête publique concernant **l'aménagement des abords de la base nautique**. Nous avons, avec les riverains, défendu l'idée d'un cheminement cohérent et contribué à défendre la vue que l'on a du haut de la prairie de Toulindac. Nous avons appelé l'attention de GMVA et du commissaire enquêteur sur l'existence de la "**décharge**" sauvage qui se trouve dans la falaise à l'aplomb de la future rampe d'accès de la base nautique. Ces observations ont été reprises. En principe la question devrait être traitée lors de la construction de la rampe d'accès des bateaux de la base.

- Nous avons poursuivi notre travail d'installation et de vidange des **bacs à marée**. Ils sont désormais retirés de leur emplacement pour cause de fréquentation touristique importante (le lendemain de la levée du confinement au printemps 2020 nous avons décidé de les retirer compte tenu de la manière dont ils étaient utilisés...) mais l'expérience nous semble positive ; d'ailleurs, la mairie d'Arradon a pris contact avec Baden pour mettre en place un système analogue.

- Nous avons discuté avec les représentants de la CPM à propos des **parkings** : le bruit des gravillons, la mauvaise gestion des places, la signalétique inappropriée, et l'éclairage intempestif ont été des sujets de discussion. Les magnifiques WC sont enfin opérationnels, ce qui nous intéresse directement car ils abritent le tableau électrique de l'installation, lequel doit permettre de piloter l'éclairage. Actuellement, à la veille de l'ouverture de la période payante, ces questions ne sont pas réglées.

- Nous avons fait connaissance avec les **baccharis**, plante invasive qu'il faut tenter d'éradiquer des rivages et, d'une façon générale, des zones humides. Grâce à Michel Borne et Michel Soula, nous avons fait un passage sur notre partie du territoire pour couper ceux qui y poussent. Un énorme travail est mené par les Veilleurs des sentiers à ce sujet. Nous vous diffuserons à la suite de cette réunion une note qui fait le point sur la question à Baden.

- Enfin, nous avons tenu notre **apéro-info** le 22 août en bravant les intempéries et le virus avec toutefois le réconfort des huîtres offertes par Loïc Bouedo qui nous a accueillis sur son chantier.

## **12 - Certains sujets font désormais partie du passé :**

- La **base nautique** : certes les travaux ne sont pas achevés (rampe de descente à l'automne, destruction des installations actuelles, reconstitution du chemin côtier, aménagement des circuits de piétons, etc.), et il restera certainement des problèmes à résoudre mais elle pourra entrer en fonctionnement cette année. Son inauguration doit avoir lieu sous peu.

- La **navette**, elle, vit sa vie : sur une période trop courte à notre goût, avec un horaire qui n'est pas forcément bien adapté aux besoins des usagers de Port-Blanc voire de ceux de l'Île aux Moines... (impossible d'aller déjeuner au Gavrinis quand on habite l'Île aux Moines ou Port-Blanc et en revenir par exemple, ou encore passage obligé de tout le monde par le camping de Baden,...) et, d'ailleurs, nous ne sommes plus invités aux réunions en mairie, mais elle progresse. Le fait que GMVA ait décidé de participer significativement à son financement indique que ce dispositif est appelé à se développer. Les horaires 2021 sont disponibles.

- Nous aimerions que les **bacs à marée** vivent aussi leur vie désormais. Leur installation a été validée par les institutions (mairie, PNR). En d'autres termes il nous semble qu'il appartient à la commune de les fabriquer, ou de faire en sorte que le PNR le fasse pour toutes les communes concernées (ils seront moins rustiques et peut-être plus pédagogiques), les installe sur tout le périmètre de la commune de Baden et les remise en début de saison estivale. Nous serions prêts, comme nous l'avons toujours fait, à vider ceux de Port-Blanc et à en trier le contenu. Et qu'on n'en parle plus.

- Nous avons également ramassé les **déchets** le long de la départementale et avons récolté 7 kg de débris entre le rond-point Er Lannic et le premier croisement. Les services de la commune les ramassent de temps à autre. Il est possible que le service ait été interrompu pendant le confinement ce qui a gonflé le volume de la récolte. On continuera à le faire si cela s'avère nécessaire.

- Enfin, les travaux pour continuer la **piste cyclable** jusqu'aux 4 chemins sont programmés. On a cru avec l'installation du second "haricot" de ralentissement que les choses allaient se faire dans la foulée, mais les engins sont repartis. On ne sait pas quand les choses vont reprendre.

Cette année fut ainsi particulière à bien des égards.

Au cours de ce printemps, nous avons également appris avec tristesse le décès de Léone Sergent, qui a assuré les fonctions de trésorière de notre association. Nous avons une pensée pour sa famille.

### **13- Monsieur Eveno, maire de Baden est invité à prendre la parole :**

S'agissant de la base nautique, il confirme une inauguration rapide ; il rappelle que le parking Toulindac a effectivement été agrandi pour permettre la desserte de la base nautique. Le "cheminement doux" entre les deux sites été aménagé.

Il précise que les transports étant dans le champ de compétence de GMVA, il est logique qu'elle participe au financement de la navette et c'est une bonne chose.

Il admet que les déchets peuvent joncher les bas-côtés de la route et confirme que les agents de la commune les nettoient. Mais ils ne peuvent pas faire tout le travail et l'aide des riverains est indispensable.

D'une façon générale, l'aide des associations est essentielle pour la commune et il remercie l'association des Amis du Port-Blanc pour son travail.

Sur la piste cyclable : l'aménagement qui a été réalisé n'a rien à voir avec le prolongement de la piste Port-Blanc/Les 4 Chemins ; les travaux entrepris avaient pour seul objet de préparer le raccordement de la piste transversale en provenance venant de Mané Ormand avec la route départementale. Les travaux de création de la piste devraient se faire d'ici deux ans.

Le marquage au sol a été restauré sur le rond-point de l'esplanade pour éviter le stationnement anarchique des véhicules qui gênent notamment ma circulation des bus Kicéo. De même, le marquage été amélioré au bout du parking communal desservi par l'allée Er Lannic.

La plage horaire des parkings payants a été ramenée de 20 à 19 heures. La commune l'a instauré pour son propre parking à horodateurs, l'a proposé, défendu et obtenu de la CPM pour la partie de ses parkings à horodateurs. Cela permet aux clients des restaurants de Port-Blanc de dîner tranquillement. C'est une excellente chose.

Il faut relancer l'initiative de Stop Bourg / stop Port-Blanc c'est une très bonne initiative (voir ci-après).

Enfin, Monsieur le maire est d'accord pour envisager de fabriquer les bacs à marée. Mais leur généralisation sur l'ensemble de la commune est encore prématurée.

## 2- Rapport financier.

		2054	Livret Bleu au 31 Décembre 2019	2597,14			
			Intérêts 2020	13,52			
			Apport 2020	0,00			
			Livret Bleu au 31 Décembre 2020	2610,66			
			solde bancaire au 31 décembre 2019	779,22			
<b>CHARGES CPTÉ 540 43</b>					<b>PRODUITS</b>		
6064	Fournitures administratives		12,00		Transfert de compte		
60	Achats		12,00	7422	Subvention départementale		
6161	Assurance multirisque		89,09	7423	Subvention régionale		
6186	Frais colloques séminaires conférence		172,52	7425	Subvention autres collectivités		
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		261,61	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION		
6226	Honoraires		0,00	7511	Adhésions Chèques		
6231	Abonnement au site OVH		86,76		Adhésions liquides		
6257	Réunions		0,00	7539	Soldes espèces versées en compte		
6261	Frais postaux		0,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
62	AUTRES SERVICES EXTERNES		86,76	7621	Revenu des valeurs mobilières		
6616	Intérêt sur découvert bancaire			7681	Autres produits financiers		
66	CHARGES FINANCIERES		0,00	76	PRODUITS FINANCIERS		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>				<b>360,37</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
					<b>570,00</b>		
<b>RESULTAT Annuel</b>					<b>209,63</b>		
solde bancaire au 31 décembre 2020					<b>988,85</b>		
Total Trésorerie au 31 Décembre 2020					<b>3599,51</b>		

Il reste de l'argent : on pourra participer à la fête que la SNSM veut organiser pour recueillir des fonds, en finançant les boissons par exemple. Jean Le Bars, trésorier, rappelle cependant que nous devons garder de quoi financer des actions en justice, tant en attaque qu'en défense. En outre cette somme est très modique : 3 600 euros sur 30 ans. On fait attention à tout: les bacs à marée n'ont coûté que 12 euros (récupération pour l'essentiel) et on ne demande aucune subvention.

## **Le rapport financier est voté à l'unanimité.**

### **3- Rapport moral.**

Avant de passer au vote pour désigner les membres du conseil d'administration dont les mandats arrivent à échéance, présentation du projet en forme de **rapport moral**. Deux thèmes se dégagent de notre action et de nos besoins : la mobilité et l'amélioration de la vie à Port-Blanc.

#### **31- Mobilités**

##### **311 – Les parkings.**

Comme à chaque fois depuis 30 ans, quand on commence une intervention sur la vie à Port-Blanc, ... il faut parler des voitures. Certes, les installations qui ont été créées ont permis d'absorber un flux très irrégulier et quelquefois très abondant de véhicules. Mais il arrive que cela ne suffise pas : au cours du week-end de l'Ascension, nous avons frôlé la thrombose et une très grande quantité de voitures était stationnée le long des routes et des chemins de Port-Blanc, alors même que le P5 était au tiers vide. Des habitants de Port-Blanc ont averti les policiers et la CPM pour que le P5, qui ne l'était pas, soit ouvert. Des amendes ont été infligées pour les véhicules en stationnement irrégulier. Une fois de plus, il apparaît que seuls les obstacles matériels au stationnement sont efficaces (rochers ou potelets de bois) auxquels il faut ajouter une signalisation sérieuse, visible et claire qui indique le nombre et le lieu des places disponibles, en amont de Port-Blanc au niveau des 4 chemins. Cette information doit être assez sophistiquée : un panneau lumineux affichant en temps réel le nombre de places et les itinéraires pour les atteindre. Peut-être la connexion Imagina pourrait contribuer à diffuser cette information, ou le site de la mairie.

Il semble nécessaire de tout remettre à plat pour que l'ensemble soit cohérent. Le P5 ne devrait pas être fermé ; or, s'il reste ouvert il va se pérenniser et s'artificialiser – ce que nous voulons éviter absolument -, a fortiori s'il devient payant. Certes, nous avons vécu une année exceptionnelle avec des flux importants de véhicules en dehors des périodes habituelles en raison des effets du déconfinement. Mais les visiteurs sont toujours plus nombreux et même si des progrès sont possibles grâce à une meilleure gestion des différents types de places, il faudra un jour envisager de fermer le site comme, par exemple, à Bréhat où on étudie le plafonnement du nombre des personnes admises sur l'île. L'île aux Moines n'est pas dans la même situation, d'autant qu'on y arrive par plusieurs accès, mais la diversification des points de départ pourrait précisément être un moyen d'alléger la charge que supporte Port-Blanc.

Une réunion doit avoir lieu avec la CPM dans les jours qui viennent pour refaire le point sur les nuisances dues aux parkings que gère la société, comme cela avait été prévu à l'automne dernier. Il faudra signaler de nouveau le problème des pins coupés non remplacés, le bruit, la lumière la nuit, la signalisation.

Enfin s'agissant des autres lieux de stationnement, il est noté que le panneau indiquant que les campings cars ne pouvaient rester la nuit (camping dédié route de Port Jakez) a été

enlevé. Et de fait certains restent sur place...il y a même des tentes quelquefois. Ce panneau devrait être remplacé.

Des remorques de bateaux stationnent sur les parkings gratuits. Il faut les regrouper au fond du petit parking d'appoint pour les voitures, situé à côté de celui des campings car route de port Jakez ; on peut aussi s'interroger sur la question sur la gratuité de ce service...

D'une façon générale la signalisation et l'information concernant les véhicules sur le site est très défailante, contradictoire et contre-intuitive.

Sur l'ensemble des problèmes de stationnement des véhicules nous allons mettre en place un groupe de travail auquel ceux d'entre vous que cela intéresse pourront être associés.

### **312- Stop Bourg/stop Port-Blanc.**

Tout ce qui permet de restreindre l'usage des voitures doit être favorisé. Ce projet entre dans cette logique. En octobre 2020, avant le deuxième confinement, nous voulions installer un système d'auto stop dédié. Il va de soi que tout a été interrompu. Nous avons eu l'occasion d'en discuter avec Monsieur le maire qui avait donné son accord de principe (il l'a redonné tout à l'heure avant de partir). L'idée est à la fois de favoriser les rencontres entre les habitants de Port-Blanc et avec ceux du reste du bourg, et de réduire l'utilisation des voitures en mettant en place le système le plus léger qui soit : 4 points de ralliement avec un panneau devant le Ricochet (départ et arrivée), un panneau au carrefour de Toulindac, de même que devant le magasin Carrefour et un sur la place du bourg devant le bureau de tabac pour l'arrivée et le départ. On se place sous le panneau pour aller d'un point à l'autre. Pas besoin de s'inscrire ou de prévoir : si on est en voiture et qu'on fait ce trajet, on prend ceux qui sont près du panneau, si on est à pied et qu'on veut se rendre au bourg ou en revenir, on se met près du panneau et on attend une voiture. Cela suppose bien sûr que chacun s'y mette, soit comme chauffeur, soit comme stoppeur. Ce pourrait être une alternative en attendant que la navette gratuite fonctionne toute l'année ! Nous allons relancer ce projet.

### **313 - La piste cyclable.**

Nous sommes déçus de l'annonce faite par Monsieur le maire : attendre deux ans avant qu'elle ne soit terminée, c'est vraiment très long. C'est une illustration de plus de ce que nos élus considèrent (jusqu'à maintenant) le vélo comme un moyen de promenade et pas comme un moyen de transport. Il faut en outre absolument améliorer ce qui a été fait : la "piste" actuelle n'est pratiquement pas utilisable, elle ne l'est pas du tout après le chemin des Ecureuils pour les fauteuils roulants. Cela oblige les personnes en situation de handicap à passer sur la route. C'est beaucoup trop dangereux et peu pratique.

Il faudrait peut-être avoir un côté vélos et fauteuils, goudronné, montant à droite de la route quand on quitte Port-Blanc, et un côté dédié aux piétons, à gauche de la route. La commune n'a semble-t-il pas su profiter des crédits ouverts pour les vélos par GMVA, ce qui est vraiment regrettable.

### **314 – Suppression d'un bus le matin.**

La compagnie des transports en commune de GMVA a pris l'initiative de supprimer, aux mois de juillet et août, le premier bus du matin au départ de Port-Blanc, à 8 h. Ce bus permet aux habitants de Port-Blanc et de l'île aux Moines, qui travaillent à Vannes, d'arriver à l'heure. La première rotation aura lieu pour ces deux mois à 9 h 08, ce qui interdit d'utiliser ce transport en commun pour aller travailler, mais aussi pour se rendre à quelque rendez-vous que ce soit dans l'agglomération le matin. Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle ne concerne que cette ligne. Saisie de la question par des membres de l'association, GMVA fait la sourde oreille. Il faut que l'horaire habituel soit maintenu.

## **32 - L'amélioration du site de Port-Blanc :**

### **321 – Une épicerie à Port-Blanc ?**

On en parle depuis très longtemps, mais le projet prend forme. Le patron du restaurant Le Ricochet envisage de créer un petit commerce de denrées de première nécessité. S'il admet que le contact d'une vraie boutique ouverte serait plus chaleureux, il envisage plutôt l'idée d'un distributeur automatique dont il assurerait le réassort. Cela permettrait de disposer de ce service pendant toute l'année. C'est bien sûr un moyen de diminuer le recours aux voitures.

### **322- Aménagement de l'esplanade.**

C'est en remarquant que la bouée avait été déplacée (et repeinte d'une couleur qui ne semble d'ailleurs pas réglementaire !) que certains ont appris que la CPM voulait ouvrir trois chalets et matérialiser trois terrasses de 150 m<sup>2</sup> chacune pour accueillir des clients pour une dégustation d'huîtres ou un restaurant "haut de gamme". Nous avons demandé des explications à la CPM et une réunion s'est tenue à ce sujet au cours de laquelle nous avons manifesté notre désapprobation. Nous privilégions le libre accès à cet endroit et sa disponibilité pour les manifestations diverses et habituelles qui se tiennent à cet emplacement. Mais la CPM y tient. Elle a lancé un appel d'offres adressé aux commerçants pour cette saison. D'une communication téléphonique toute récente avec son directeur, il ressort qu'elle n'a pas trouvé les candidats adéquats et l'opération est remise à l'année prochaine (alors qu'une première expérience devait se tenir cette année dès le mois de juillet). En année normale, les installations devraient fonctionner de juin à septembre, au moins. La Compagnie se donne l'hiver pour retravailler son projet. Nous pourrions réfléchir au cours de l'hiver pour proposer une alternative.

Il y a longtemps, une trentaine d'années, l'idée avait été émise de créer une sorte d'écomusée pour montrer avec une maquette animée le mouvement des marées dans le Golfe et l'élevage de l'huître. Ce projet était déjà assez élaboré. Nous pourrions l'actualiser et le proposer. L'idée est d'installer au même emplacement que celui prévu pour les chalets, un petit bâtiment qui abriterait cette installation. Nous pourrions certainement réunir plusieurs intervenants prêts à financer un tel projet et on pourrait même y associer une dégustation d'huîtres...

Mais sur ce point, à savoir s'opposer au projet de la CPM en présentant une alternative, une partie des adhérents manifeste un désaccord très net et estime qu'il faut s'opposer catégoriquement à toute implantation supplémentaire afin de laisser cet endroit en accès libre.

Ils pensent qu'il faut s'opposer nettement - comme à Berder -, qu'il faut mobiliser la presse et embarquer la commune et son comité des fêtes dans notre contestation.

Un débat s'installe sur les chances d'aboutir qu'aurait une contestation de ce type et les avis sont partagés.

Nous allons donc faire connaître, dans un premier temps, notre ferme opposition à ce projet et voir comment la situation évolue.

### **323-** Contribuer à l'élimination des déchets.

Notre action peut paraître dérisoire lorsqu'on pense au désastre du Press Pearl et aux milliards de billes de plastique répandus dans l'Océan.

Mais ce n'est pas une raison.

- nous continuerons donc à vider les bacs à marée et à récolter les déchets de long des routes, si le besoin s'en fait sentir. Mais cela ne suffit pas.

Beaucoup d'entre vous le savent : les mégots sont la 1<sup>ère</sup> cause de pollution des océans (Centre d'information sur l'eau) : un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau et - ce chiffre est moins connu... - sur les 137 millions de mégots qui sont jetés par terre dans le monde, 40 % arrivent dans la mer. Tous ne sont pas jetés à Port-Blanc... certes. Mais les cendriers installés sur le port débordent et on en trouve beaucoup le long des routes, sur les plages et sur les chemins. Nous vous proposons donc de lancer faire une journée de ramassage. Les mégots sont recyclables (société "Me Go" à Landerneau). Nous aurons l'occasion d'en reparler mais vous serez tous invités à participer.

Là encore, certains d'entre nous contestent cette position et estiment que ce travail ne nous incombe pas. Ils préconisent le recrutement d'agents municipaux et l'installation de panneaux pour sensibiliser le public. Le débat n'est pas tranché (mais il est éternel !).

### **324 -** Participation à d'autres projets :

- la SNSM veut créer un rendez-vous sur l'esplanade à l'occasion de la fête des voisins au printemps prochain. Nous y serons associés et nous proposerons de financer boisson...

- de la gym sur la pelouse de Port-Jakez pendant l'été ? Baden Gym Vacances animera des cours avec l'équipe de Bodenmor – qui s'interrompt pendant les congés scolaires. Nous saluons cette initiative.

Tels sont nos projets pour les trois années qui viennent.

### **Vote du rapport moral à l'unanimité.**

**Election des candidats au conseil d'administration** : tous les candidats sont élus. Un conseil d'administration se réunira dans les prochains jours pour désigner le bureau.

La réunion se termine mais sans pot, en raison de la pandémie. Nous nous rattrapons la prochaine fois !